

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

27/04/2017

Dossier complet le :

12/05/2017

N° d'enregistrement :

2017-005111

1. Intitulé du projet

Défrichement de 0,85 ha pour l'enfouissement d'une ligne HTA sur les communes de Saint-Martin-de-Londre et de Viols-en-Laval (34)

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

CESML (Coopérative Electricité de St Martin de Londres)

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

CHAMBRIAL PHILIPPE

RCS / SIRET

775 588 460 000 29

Forme juridique

Société Anonyme

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
47° a)	Défrichement d'une superficie de 0.85ha

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

La CESML a pour projet de doubler l'alimentation ligne HTA (20000Volts) des communes de VIOLS EN LAVAL, VIOLS LE FORT, ARGELLIERS, PUECHABON et LA BOISSIERE.
Pour cela, il sera mise en place deux départs HTA entre le poste source 'St Martin' et le poste 'Stand de Tir' sur la commune de VIOLS LE FORT.
- départ1: Liaison HTAS entre l eposte source et le poste 'Stand de Tir'. Il ser amis en place 7.2 Km de câble HTA souterrain.
Pour effectuer ces travaux une défriche de 0.8ha devra être réalisée afin d'agrandir des chemins de garrigues peuplés d'arbustes et autres friches.
- départ2: liaison HTAS entre le poste source et le poste 'OCR Moles' à Viols le Fort. Il ser amis en place 8.7Km de câble HTA souterrain.

Ces travaux permettront de renforcer la capacité de desserte des réseaux HTA dans ce secteur et d'améliorer la qualité d'alimentation (réduction du nombre et du temps de coupures) et de mieux sécuriser la zone d'action du poste source 63KV/20KV de St Martin de Londres.

Détails complémentaires (voir annexe 2)

4.2 Objectifs du projet

L'objectif du défrichement est de permettre le passage d'engins de terrassement afin de poser un câble HTA souterrain (20000 Volts) pour dédoubler une ligne HTA aérienne et de sécuriser le réseau. (voir détail chapitre 4.1)

Le choix du tracé et les adaptations techniques ont été réfléchis en amont du projet en concertation avec les services et les opérateurs concernés (ONF/DDTM service forestier et les mairies concernées).

Le tracé proposé est la solution technico-économique la plus appropriée à la réalisation de ces travaux (durée des travaux 2 semaines).

Ce tracé étant le plus court, permettra:

- la réduction des chutes de tension sur le réseau et du nombre d'incidents.
- le coût d'investissement et d'entretien.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Les moyens qui seront mis en oeuvre pour la réalisation de ces travaux sont de deux types (tracto-pelle et trancheuse). Celle qui sera le plus utilisée est la trancheuse. **Détails complémentaires (voir annexe 2)**

La trancheuse qui sera utilisée permet de creuser et de déposer le câble en fond de tranchée de façon continue et très rapide. Le remblaiement est effectuée de façon mécanisé immédiatement après le passage de la machine. L'emprise du chantier 'mobile' est donc réduite à quelques mètres linéaires et la longueur de câbles pouvant être enfouie en une seule journée de travail est de l'ordre de 700m.

Aucun apport de matériaux externe ne sera nécessaire, les matériaux extraits seront réutilisés.

Avant tout passage de trancheuse, il faudra, comme indiqué sur la zone du plan ci joint, effectuer un défrichement par abbatage et arrachages des souches. Les branches seront broyées sur site et leurs dépôts évacués dans une décharge agréée. Ce défrichement sera effectué en 3 phases:

- Abattage des arbustes et souches qui seront stockés sur place.
- Elargissement du chemin.
- Broyages des branches et évacuation des souches.

Durée de ces travaux de défrichement : 1 semaine

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Une fois que les travaux seront réalisés, aucun entretien trimestriel ou annuel sera nécessaire.

La seule intervention qui pourrait amener la CESM1 a réintervenir dans la zone de défrichement est le cas très improbable d'une défaillance du câble.

Dans ce cas, très rare, seule une intervention très ponctuelle, au droit de l'avarie serait nécessaire.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à instruction auprès des services de l'état et des concessionnaires concernés au titre de l'article II du décret n°2011 modifié par le décret du 26 mai 2014:

- DREAL / DDTM, service forestier / DRAC service ABF
- ENEDIS / GrDF / ORANGE etc...

Une autorisation de défrichement sera instruite auprès de la DDTM, après autorisation de cette demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
- Emprise globale du projet de pose de câble HTA souterrain	- 15.9 Km
- Emprise globale du projet de dépose de ligne HTA aérienne	- 10 Km
- Superficie globale du projet de la zone à défricher.	- 0.85 Ha
- Longueur de défriche.	- 2125 ml
- Largeur de défriche	- 4 ml

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Coordonnées géographiques¹

Long. __° __' __"__ Lat. __° __' __"__

Détails complémentaires voir Annexe 2

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a, 9°a), 10°, 11°a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Détails complémentaires voir Annexe 2

Point de départ :

Long. __° __' __"__ Lat. __° __' __"__

Point d'arrivée :

Long. __° __' __"__ Lat. __° __' __"__

Communes traversées :

- St Martin de Londres.
- Viols en Laval.
- Viols el Fort

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe dans une zone naturelle d'intérêt écologique ZNIEFF type I, mais l'aboutissement de ce projet permettra la dépose de lignes HTA aériennes située dans cette zone et qui est un risque majeur pour les espèces avifaunes notamment l'AIGLE DE BONELLI.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site natura 2000 se situe de l'autre côté de la RD32 à environ 250 m de la zone à défricher.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Dans ce projet, les matériaux extraits lors des terrassements seront réutilisés
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Dans ce projet, les matériaux extraits lors des terrassements seront réutilisés
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est situé à proximité d'une Zone Natura 2000, mais aucun impact environnemental ne sera susceptible généré par les travaux.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Des nuisances sonores très ponctuelles pourront être ressenties lors de l'abattage des arbres (durée cumulée 1 semaine) et du passage de la trancheuse (durée 2 semaines)

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>Des vibrations très ponctuelles pourront être ressenties lors de l'abattage des arbres (durée cumulée 1 semaine) et du passage de la trancheuse (durée 2 semaines)</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

La solution technique de terrassement utilisée est la trancheuse.
 Ce type de procédé permet de réduire la durée des travaux avec une cadence journalière de 700ml.
 Cette solution permettra de réutiliser les matériaux extraits et aucun apport de matériaux externes, ni de sable sera utilisé grâce à l'emploi du câble à enterrabilité directe.
 Les entreprises intervenantes seront locales afin de limiter les déplacements des engins et du personnel ce qui permet de limiter l'impact CO2 pour l'environnement.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

La solution du tracé retenue est celle du chemin de randonnée et non la route départementale RD32 car notre démarche est de:
 - privilégier la distance la plus courte pour des raisons environnementales, techniques et économiques. En effet, la longueur du câble serait de 7Km en passant par la RD32 alors qu'elle est de 5Km en passant par le chemin de randonnée.
 - d'éviter les routes revêtus afin de limiter l'impact sur la circulation automobile et la gêne pour les usagers ainsi que l'apport de matériaux externe type sable, béton et enrobé bitumineux (produit hydro-carbures) imposés par le gestionnaire de voirie.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

St Gély du Fesc

le,

30/03/2017

Signature



Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus